

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1869

Artikel: L'Arc jurassien dans une Suisse de rêve : redécouper les cantons et réaménager l'espace helvétique, tels sont les vœux de Pierre-Alain Rumley, ancien directeur de l'Office fédéral du développement territorial
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec une pointe de participation dépassant 70%. Encore intéressés par la vie publique, et plus libres de leur temps, les jeunes retraités sont les champions de la participation. La sénescence exerce progressivement un effet dissuasif. Si le sexe ne

joue pratiquement aucun rôle pour l'assiduité au vote pendant la vie active, les femmes votent nettement moins que les hommes dès l'âge de la retraite.

Le profil dessiné par le graphique n'est pas

exceptionnel ni particulier au vote de septembre 2009. Il représente une tendance lourde qui devrait se retrouver pour les autres scrutins, avec des nuances selon les objets soumis aux électeurs. Aux décideurs politiques de tirer leçon de ces données statistiques.

L'Arc jurassien dans une Suisse de rêve

Redécouper les cantons et réaménager l'espace helvétique, tels sont les voeux de Pierre-Alain Rumley, ancien directeur de l'Office fédéral du développement territorial

Yvette Jaggi (6 mai 2010)

«*Il nous paraît judicieux d'être ambitieux, en tout cas dans un premier temps. Si cela échoue, il sera toujours temps de revenir au "bricolage".*» Belle leçon de rêve raisonnable, à l'helvétique, donnée par un pédagogue expliquant sa vision d'une matière ingrate qu'il connaît d'expérience: l'aménagement du territoire.

A soixante ans, Pierre-Alain Rumley sait tout des forces et surtout des résistances qui s'exercent en matière de développement territorial. Il mesure bien les problèmes d'échelles et les enjeux de pouvoirs qui transforment les moindres ajustements en processus extrêmement laborieux. Sauf incorrigible naïveté, il ne peut plus avoir d'illusion sur les perspectives de faire jamais coïncider les territoires institutionnels enserrés dans leurs frontières politiques et les espaces fonctionnels variant au gré des fluidités quotidiennes.

A défaut de solution globale,

expérience locale. Après huit ans à la tête de l'Office fédéral du développement territorial, le socialiste Pierre-Alain Rumley a choisi de mettre fin à sa carrière d'aménagiste. Il a promptement repris du service dans son terrain d'origine, le Val-de-Travers. Depuis le début de 2009, il est vice-président de la grande commune qui porte ce nom, née de la fusion de huit autres. Et continue de rêver à *La Suisse demain* (livre paru aux éditions du Belvédère). Il l'imagine comprenant «*de nouveaux territoires romands, un nouveau canton du Jura*».

Ce dernier, baptisé Arc jurassien, devrait regrouper, en douze ou treize communes, les douze districts et les 166 communes des actuels cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que les territoires de Bienne et du Jura bernois. Idéalement, le nouveau canton deviendrait l'un des neuf (ou éventuellement treize) Etats de la future Confédération helvétique. Utopie ou réalité?

s'interroge l'auteur, partagé entre vision et pragmatisme. Selon Pierre-Alain Rumley, la simplification des structures représente à la fois une évolution invraisemblable dans les décennies à venir et une urgente nécessité pour prévenir une marginalisation définitive des régions périphériques, situées au dehors de ces zones métropolitaines dont l'essor démographique et le dynamisme économique entraînent tout le pays dans le sillage de Zurich.

Sauf redécoupage institutionnel, la Suisse fonctionnera à deux vitesses qui tendront à s'écartier, menaçant toujours davantage la cohésion nationale et sociale. Mais Pierre-Alain Rumley n'en convient pas expressément. Il semble en revanche partager l'avis d'une certaine droite économique, exprimé par Avenir Suisse: le fédéralisme maintient des structures dépassées, qui font obstacle à la croissance et favorisent l'expansion d'une «nébuleuse

bureaucratique entre les échelons politiques», sans pour autant garantir une véritable démocratie de proximité.

En lisant les passages, fort drôles, consacrés à la très peu efficace collaboration intercantonale – elle ravage les agendas des conseillers d'Etat et occupe de plus en plus de fonctionnaires – on ne peut manquer de faire le parallèle avec les critiques habituellement adressées aux organisations internationales: beaucoup de discours, peu d'écoute et encore moins de compréhension mutuelle.

Là où les textes demeurent lettres mortes, les chiffres parlent. Les Suisses sont experts en systèmes de répartition et de péréquation des charges, de plus en plus fignolés et coûteux. Toute réglementation uniforme engendre moult mécanismes compensatoires, toute harmonisation matérielle se heurte à diverses résistances persistantes. Encore beau que le même taux de TVA demeure applicable de Genève à Romanshorn!

Nous savons les raisons de l'attachement aux structures existantes. En effet, par-delà ses inégalités et archaïsmes relatifs, la Suisse fonctionne, et le fait plutôt bien, souvent mieux qu'ailleurs comme l'observe tout voyageur à l'étranger. Du coup, ni l'urgence ni même le besoin de réformes profondes ne se font

sentir dans ce pays où le *status quo* se maintient si bien, parce qu'il représente en général le meilleur rapport grogne/rendement et donc la solution la plus acceptable politiquement.

Cela vaut notamment pour les structures territoriales. Tout redécoupage des cantons passe pour un vain exercice de caisse à sable, voire pour «*un complexe d'intellectuels romands*», selon la fine expression du blogueur Kevin Grangier, président des Jeunes UDC vaudois et porte-parole adjoint de l'UDC suisse. Pas de quoi ébranler un visionnaire, conscient des «*faiblesses de notre système (...) relevées, et de manière magistrale, par François Cherix dans son ouvrage La question romande*».

A défaut d'une vaste restructuration territoriale qui s'imposera peut-être dans un avenir très lointain, Pierre-Alain Rumley préconise que la Suisse développe le fédéralisme d'exécution, en distinguant plus clairement les niveaux: à la Confédération les options de principe, aux cantons les dispositions d'application. Toute confusion des rôles provoque des textes et situations impossibles, comme le montre la réglementation des constructions.

Le *Rapport 2005 sur le développement territorial* a fourni les solides bases d'un

projet dont on a déjà vu combien il peine à se traduire en termes législatifs (DP 1822). Cette difficulté est certes liée à l'aménagement du territoire, dans lequel les maigres compétences fédérales ont toujours été battues en brèche; par les cantons souverains principalement, mais par des groupes d'intérêts privés aussi.

A notre sens, il y a une raison plus grave et plus profonde qu'a notamment mise à jour la trop discrète réception de *La Suisse. Portrait urbain* (DP 1670): un ouvrage fondamental et révélateur, que Pierre-Alain Rumley ne semble pas avoir bien lu. Dans nos têtes pleines d'images de calendriers et de photos touristiques, nous croyons habiter un pays de lacs et de montagnes. Iconographie séduisante mais représentation faussée. Laquelle nous a collectivement induits en erreur; elle nous a incités à négliger la condition préalable à toute solution géopolitique durable: la Suisse doit s'assumer comme urbaine et reconnaître ses villes comme autant de pôles de développement.

Cela fait, nous pourrons enfin situer les problèmes et chercher les solutions correspondantes aux justes échelles qui sont, par ordre de taille croissante: la ville, l'agglomération, la métropole. Tout un programme, même pour la gauche.